

dont le nom seul répand la terreur, menaçât d'envahir nos contrées, ne verrait-on pas toutes les volontés, toutes les énergies, toutes les autorités s'unir pour fermer la porte au fléau tant redouté ? L'alcoolisme, nous vous l'avons démontré, constitue, par les misères corporelles et spirituelles qu'il engendre, par sa funeste action héréditaire, par ses conséquences sociales, un fléau plus redoutable que tous ceux dont les médecins et les hygiénistes se préoccupent à si bon droit. Tout donc nous fait un devoir de déclarer à l'alcool et aux buvettes, bien trop nombreuses, une guerre implacable. Si tous les citoyens honnêtes, si tous les hommes qui ont à cœur le bonheur des familles et la prospérité de notre pays veulent bien, comme Nous l'espérons, unir leurs efforts dans la lutte contre l'ivrognerie, ils feront acte de vrais chrétiens, de vrais patriotes, et remporteront certainement une belle et consolante victoire.

A ces causes, et le Saint Nom de Dieu invoqué, nous réglons et statuons ce qui suit :

1° A partir du jour où sera lue la présente Lettre Pastorale, pendant un an, dans toutes les familles du diocèse, on est invité à réciter chaque soir, à la suite de la prière commune, un *Pater* et un *Ave* pour le succès de la campagne antialcoolique que Nous inaugurons présentement.

2° Des prédicateurs, spécialement désignés à cet effet, parcourront nos villes et nos campagnes pour prêcher partout la tempérance et pour y rétablir ou y organiser sur des bases solides la Société dite de la Croix. Nous voulons que ces apôtres d'une cause qui Nous est chère soient accueillis avec la plus grande faveur, que leur parole soit écoutée avec attention et que leurs conseils soient fidèlement mis en pratique.

3° Nous demandons que, sauf le cas de maladie — ce dont les médecins doivent juger en conscience, — l'on s'abstienne totalement de toute boisson forte, non seulement dans les auberges qu'il faut fuir, mais encore au sein des familles et dans la réception des parents et des amis.

4° Les règlements de la *Société de Tempérance de la Croix*, que Nous voulons voir s'établir partout, seront basés sur ces principes. C'est notre désir — et aussi notre espoir — que tous les chrétiens dignes de ce nom fassent partie de cette société et en observent scrupuleusement les règles.